



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fort-de-France, le 30 avril 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRIX DES CARBURANTS POUR LE MOIS DE MAI 2021

Les articles R 671-1 à R 671-13 du code de l'énergie prévoient que la révision mensuelle des prix des produits pétroliers est effectuée en fonction de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar, constatée le mois précédent pour les 15 premières cotations.

En avril 2021, ces évolutions ont été caractérisées par :

- Après plusieurs mois de hausse, le cours moyen du Brut s'infléchit en avril de -4,4 à 64\$/bbl suite notamment à la décision des principaux pays exportateurs (OPEP,...) d'accroître leur production et à la possibilité d'une augmentation de la production iranienne.
- Une baisse du cours également liée à l'évolution de la pandémie de Covid-19 sur des marchés porteurs de la demande comme l'Inde.
- Le cours moyen de l'essence reste stable alors que le Gasoil diminue de 3 % en raison de l'évolution de la consommation.
- Les prix du butane qui ont connu de fortes augmentations ces derniers mois, diminue de près de 17 % en avril 2021 du fait de conditions climatiques favorables.

La parité euro/dollar stagne en moyenne à 1,1942 mais reste sur une courbe ascendante en avril à la faveur de l'accélération attendue des campagnes de vaccination en Europe.

L'ensemble de ces éléments conduit à la fixation des prix maximum suivants, à compter du 1^{er} mai 2021 à zéro heure :

Supercarburant sans plomb :	1,62 €/L, même tarif qu'en avril 2021 ;
Gazole routier :	1,33 €/L soit -3 c€/L par rapport à avril 2021 (1,36 €/L) ;
Bouteille de gaz de pétrole liquéfié : (de 12,5 kg)	25,43 € soit -1,91 € par rapport à avril 2021 (27,34 €).

A titre de comparaison, en France métropolitaine, le prix moyen qui a été constaté en avril 2021 est de 1,51 €/L pour le supercarburant sans plomb et de 1,37 €/L pour le gazole routier.

**Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle**

